



Le Secrétaire général

## COMMUNIQUE DE PRESSE 001/SG/06042018

Intervenant sur les antennes de Radio France Internationale (RFI) ce 6 avril 2018, le Secrétaire Permanent du « Parti du Peuple pour la Reconstruction et la Démocratie » (PPRD), a affirmé que Moïse Katumbi « **sera condamné parce qu'il y a déjà une instruction du Procureur Général de la République** », en ajoutant « **il sera bientôt condamné** » et « **comment il va régulariser alors qu'il sera bientôt condamné ?** ». Comme s'il ne s'était pas suffisamment compromis, il conclut en disant que « **pour celui-là, c'en est fini** ». Ces propos d'Emmanuel Shadari viennent corroborer les manœuvres déjà entreprises au niveau du Parquet Général de la République qui a requis, sur injonction du Ministre de la justice, la fixation de la prétendue « affaire des mercenaires » devant une Cour suprême de Justice, pourtant incompétente !

**Nous condamnons avec force ces affirmations de la majorité. Elle se substitue à la justice, donne injonction à celle-ci et agit ouvertement, au mépris des principes de présomption d'innocence, de concert avec le Parquet. Il s'agit d'une énième instrumentalisation grossière de l'institution judiciaire. Pour preuve, le parquet soustrait Moïse Katumbi de son juge naturel pour le livrer, sans procédure, à une justice expéditive chargée de relayer la « fatwa » d'ores et déjà prononcée par Shadary et le régime.**

**Il ne s'agit ni plus ni moins d'une cabale orchestrée dans un acharnement judiciaire à motivation politique contre Moïse Katumbi, notre candidat à l'élection présidentielle du 23 décembre 2018.** En effet, notre Président est victime depuis sa démission du PPRD le 29 septembre 2015 d'un acharnement politico-judiciaire pour l'empêcher d'être candidat à l'élection présidentielle. Cet acharnement a été par ailleurs condamné par les évêques de la CENCO dans leur rapport sur la décrispation politique de mars 2017.

Dans le même chapitre, nous condamnons fermement le musellement de la presse et les menaces contre les journalistes comme l'illustre encore l'arrestation du journaliste Eliezer Ntambwe, et déplorons le refus de sa demande de remise en liberté provisoire et les conditions de sa détention. Nous exigeons sa libération sans condition. Nous constatons que cette arrestation survient 15 jours après que Mr. Ntambwe ait participé, en tant que journaliste, au conclave de Johannesburg qui a marqué la création de notre plateforme électorale et qu'il ait interviewé notre Président.

**Delly Sesanga Hipungu Dja Kaseng**  
**Secrétaire Général**